ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 28413

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation de la filière Bois. De par ses perspectives de développement, elle représente une pépinière d'emplois - de l'ordre de cent mille - si l'on en juge par le rapport de M. Bianco. Cependant, le financement public de la filière Bois doit être à la mesure des ambitions affichées. Il lui demande donc s'il s'avère possible de donner à la filière Bois des moyens suffisants pour mener à bien ses missions, notamment en matière de création d'emplois.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaiterait savoir quelles suites vont être données aux propositions contenues dans le rapport remis au Premier ministre par M. le député Jean-Louis Bianco et intitulé « La forêt, une chance pour la France ». Le 25 novembre 1998, le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté au conseil des ministres une communication dans laquelle étaient définis les grands axes de la politique à mettre en oeuvre dans ce secteur d'activité, qui représente effectivement un poids considérable dans l'économie nationale. Sur le plan financier, cette politique suppose la mobilisation de moyens nouveaux et importants. Des propositions ont été élaborées ; elles sont à l'heure actuelle soumises à la concertation interministérielle dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour l'année 2000, et devraient faire très prochainement l'objet d'un arbitrage.

Données clés

Auteur : M. Michel Voisin
Circonscription : Ain (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 28413
Rubrique : Bois et forêts
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 avril 1999, page 2139
Réponse publiée le : 21 juin 1999, page 3792